

Dijon, le 29 avril 2024

Monsieur Cédric DEMONCEAUX
*Vice-Président délégué aux formations
technologiques, professionnelles et tout au
long de la vie*

Le président
CAB/CG

Monsieur le vice-président, cher collègue,

Notre université bénéficie d'une offre de formation particulièrement riche, pluridisciplinaire, reposant sur des équipes pédagogiques aux solides compétences. Afin de répondre aux besoins du monde socio-économique et aux attentes des apprenants, cette offre de formation est en constante évolution.

A ce titre, les formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie contribuent à relever les défis de l'insertion professionnelle, à financer les études des étudiants par le biais des formations en alternance, à proposer une transition professionnelle aux salariés.

« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la loi du 5 septembre 2018 a nécessité de restructurer la politique globale de la formation professionnelle puisque celle-ci, auparavant compétence des Régions, est aujourd'hui la prérogative des branches, des opérateurs de compétences (OPCO) et de France Compétences.

Par ailleurs, les modalités de financement de ces formations professionnelles ont été profondément modifiées en libéralisant un secteur désormais très concurrentiel. C'est pourquoi, la stratégie de développement de l'alternance et de la formation continue est devenue un enjeu crucial pour notre université.

Ainsi, comme vice-président délégué, vous serez le référent de l'établissement pour développer ces formations qui contribuent au rayonnement et à l'accroissement de nos ressources propres.

Dans le cadre de votre délégation, vous veillerez à :

- Élargir les possibilités de formation tout au long de la vie et par apprentissage pour tous les publics en inscrivant l'établissement dans une démarche d'amélioration ;
- Définir les conditions favorisant le développement et la pérennisation de l'offre de formation professionnelle tout en répondant aux besoins du monde socio-économique et en tenant compte des évolutions règlementaires et pédagogiques ;

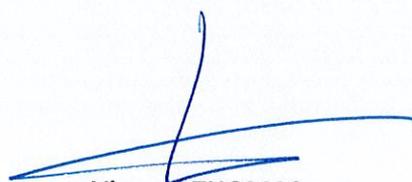
- Accompagner les composantes pédagogiques dans la mise en œuvre de cette politique ;
- Adopter une démarche volontariste de diversification des ressources en négociant avec les organismes externes de formation ;
- Contribuer aux efforts de l'université pour diversifier ses ressources propres en organisant, quand des opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux différents appels à projets en lien avec votre mission comme par exemple, les appels à projets AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » ;
- Mettre en place une comptabilité analytique pour évaluer le coût complet des formations de l'uB afin de répondre aux exigences de France Compétences et du rectorat en lien étroit avec le vice-président délégué au budget, aux finances et au pilotage.

Pour les composantes ayant un caractère très professionnalisant dans leur offre de formation, vous serez le référent de la gouvernance au sein des instituts universitaires de technologie (IUT de Chalon, IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et IUT du Creusot) et de nos écoles d'ingénieurs internes (Polytech Dijon, ISAT).

Pour accomplir toutes ces missions, vous travaillerez en coordination étroite avec la vice-présidente de la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVU) et la vice-présidente déléguée aux licences et masters. Vous interagirez également avec le vice-président délégué au budget, aux finances et au pilotage sur la partie de votre mission en lien avec la diversification des ressources et l'ancrage territorial de l'offre de formation de l'université.

Au niveau des services centraux, le SEFCA sera votre interlocuteur pour vous accompagner dans le déploiement de cette politique de formation professionnelle que je souhaite la plus ambitieuse possible pour les étudiants de l'uB, ses personnels ainsi que pour tous les salariés du monde socio-économique souhaitant acquérir de nouvelles compétences.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement plein et entier, je vous prie de recevoir, Monsieur le vice-président, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Vincent THOMAS

Président de l'université de Bourgogne